



Temps partiel thérapeutique

Par Adelis

Bonjour,
Je suis fonctionnaire dans la fonction publique hospitalière et à mi-temps
Thérapeutique. Ma cadre ne le respecte pas malgré la validation par la médecine du travail. Je travaille à temps plein
sous prétexte de nombreux arrêts maladie .
Que puis-je faire ?
Merci de votre aide !

Par Adelis

Je dois travailler 5 jours sur 2 semaines .
Compliqué de partir avant l'heure ?

Par kang74

Bonjour,
Avez vous bien fait les démarches nécessaires après les 3 premiers mois d'arrêt de travail , notamment l'examen
auprès du medecin agréée ?
Avz vous bien demandé l'autorisation à votre admnistration ?
L'erreur serait de croire que c'est comme dans le privé ...
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12788]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12788
[/url]

Si tout est ok vous retournez voir le service santé et travail ...et les syndicats

Bien evidemment ne tenez pas compte de jpgroussard et de ses propos qui ne pourrait vous amener qu'une sanction
disciplinaire

Par Adelis

Bonjour ,
Oui , toutes les démarches ont été effectuées. J'ai remis le courrier de la médecine du travail en mains propres à mon
encadrement :

Par kang74

A vous lire, vous ne semblez n'avoir fait qu'une démarche au départ .
Avez vous bien étudié le lien transmis ?

Vous reste donc le fait de solliciter la commission médicale ainsi que les syndicat .